

# IPEPS SERAING SUPÉRIEUR

## ASPECTS ADMINISTRATIFS

### DROIT D'INSCRIPTION

- droit d'inscription complémentaire forfaitaire école toujours dû ;
- droit d'inscription Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) selon la réglementation en vigueur, proportionnel au nombre de périodes de cours suivies.

### Sont exempté-e-s du droit d'inscription FWB :

- les demandeur-euse-s d'emploi complet·ète-s indemnisé-e-s et/ou inscrit-e-s obligatoirement ;
- les personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale ;
- les personnes handicapées reconnues par l'AVIQ ;
- le personnel des services publics dans le cadre de sa formation professionnelle.

### DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- la carte d'identité ;
- les certificats ou diplômes obtenus (CESS) (à défaut, organisation d'examens d'admission) ;
- si exemption du droit d'inscription, le numéro d'inscription au FOREM ou le document la justifiant.

## MOYENS D'ACCÈS

- Bus : Lignes 2 - 9 - 15 - 27 - 32 - 41 - 46 - 47 (arrêt place Kuborn)
- Train : Ligne 125 Liège – Namur (arrêt pont de Seraing)  
Ligne 125A Liers – Flémalle Haute (arrêt Seraing)
- Voiture : autoroute E40, sortie Seraing

## INFOS ET INSCRIPTIONS

www.ipepsseraingsup.be  
Rue Colard Trouillet 48 - 4100 Seraing  
ipepsseraingsup@provincedeliege.be  
04 279 72 91  
@seraingsup



**SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES**  
ORGANISÉE PRINCIPALEMENT À DISTANCE



**Titre délivré**  
Diplôme de Spécialisation en sciences  
fiscales.

La **SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES** est essentiellement conçue pour les bachelier·ère·s en comptabilité et en droit. Le·La spécialiste en sciences fiscales dispense des conseils en matière fiscale et prend en charge la rédaction, la tenue, le contrôle et la défense des dossiers fiscaux. Il·Elle s'insère dans un environnement international.

## NOS POINTS FORTS

- Bachelier·ère en Comptabilité - Option Fiscalité et spécialisation au sein de l'institut ;
- Professeur·e·s expert·e·s ;
- Formation sur certains impôts généralement non étudiés (droits d'enregistrement, droits de succession) ;
- Liens entre la fiscalité et d'autres législations.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Fiscalité directe approfondie ;
- Impôt des personnes physiques ;
- Principes juridiques de la fiscalité ;
- TVA ;
- Planification fiscale internationale ;
- Anglais appliqué.

## DÉBOUCHÉS

- Comptable ou fiscaliste indépendant·e ;
- Fiscaliste en entreprise ;
- ...

## HORAIRES

- De 17h40 à 20h15, du lundi au jeudi.

## DURÉE

- 2 ans.

La section est composée d'unités d'enseignement (UE). Une attestation de réussite est délivrée à la fin de chaque UE. Certaines UE sont déterminantes, c'est-à-dire que leur évaluation est prise en compte pour l'épreuve intégrée.

L'étudiant·e a la possibilité de personnaliser son parcours (étalement...) à condition de respecter l'organigramme en suivant les flèches (certaines UE donnent accès à d'autres).

## ORGANIGRAMME

